

Benoît Cœuré est nommé président de l'Autorité de la concurrence

Publié le 21 janvier 2022

Par décret du Président de la République du 20 janvier 2022, publié le 21 janvier au Journal Officiel, Benoît Cœuré est nommé président de l'Autorité de la concurrence après avoir été auditionné par les chambres en charge des affaires économiques de l'Assemblée nationale et du Sénat, lesquelles ont approuvé sa candidature.

Première déclaration de Benoît Cœuré : *"La politique de la concurrence, j'en suis convaincu, est un puissant levier au service du pouvoir d'achat et de la compétitivité de nos entreprises et je tenais à vous dire à quel point je suis honoré et enthousiaste de diriger cette belle institution qui devra relever dans les prochaines années de nombreux défis et jouer pleinement son rôle au service de l'économie française."*

Il succède à Isabelle de Silva qui a rejoint le Conseil d'État en qualité de présidente adjointe de la Section sociale, au terme d'un mandat de 5 ans.

Le collège et l'ensemble des collaborateurs de l'Autorité s'unissent pour lui exprimer leur gratitude et saluer à l'immense travail qu'elle a accompli au service de l'institution ainsi que les profondes réformes qu'elle a impulsées sous son mandat.

L'Autorité tient également à adresser ses vifs remerciements au vice-président Emmanuel Combe qui a assuré l'intérim entre mi-octobre 2021 et ce jour.

Diplômé de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaë), Benoît Cœuré est également titulaire d'un

DEA d'analyse et politique économique et d'une licence de japonais.

Après avoir travaillé à l'Insee, Benoît Cœuré a intégré la Direction du Trésor en qualité notamment de conseiller économique du directeur du Trésor. Benoît Cœuré a géré la trésorerie et la dette de l'État, puis défendu la position de la France dans les négociations commerciales et financières internationales, notamment lors de la crise financière mondiale de 2008/2009. Directeur général adjoint du Trésor entre 2009 et 2011, il a piloté la politique de soutien au commerce extérieur et la réflexion générale sur la politique économique de la France en tant qu'économiste en chef de la direction générale du Trésor.

Membre du directoire et du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne de 2012 à 2018, il a été responsable des opérations de marché, de la surveillance des infrastructures de marché et des relations européennes et internationales.

Présidant pendant six ans le Comité sur les paiements et les infrastructures de marché de la Banque des règlements internationaux, il s'est intéressé à la numérisation des systèmes de paiement, à l'essor des crypto actifs et à l'irruption des géants de la technologie dans les services financiers, notamment à travers son rapport d'octobre 2019 aux ministres des finances et aux gouverneurs des banques centrales du G7 sur les « stable coins ».

En 2019, Benoît Cœuré a pris la tête du pôle innovation de la Banque des règlements internationaux, qui assiste les banques centrales dans leurs expérimentations numériques, notamment dans le domaine des paiements, de la monnaie numérique et du contrôle bancaire.

En mars 2020, le Premier ministre l'a chargé de présider le comité chargé d'évaluer les aides d'urgence aux entreprises face à la pandémie de Covid-19 puis le plan de relance.

Benoît Cœuré est par ailleurs président du Cepremap, membre du conseil de l'Ecole d'économie de Paris et membre du groupe consultatif de haut niveau sur les défis de l'après-Covid auprès du commissaire européen aux affaires économiques Paolo Gentiloni.

Il est l'auteur d'articles et de livres sur la politique économique, le système monétaire international et l'économie de l'intégration européenne.

DÉCRET DU 20 JANVIER 2022

[Consulter le décret](#)

portant nomination du président de l'Autorité de la concurrence

AUDITION DE BENOÎT CŒURÉ LE 12 JANVIER 2022

[Visionner la vidéo](#)

devant la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale

AUDITION DE BENOÎT CŒURÉ LE 12 JANVIER 2022

[Visionner la vidéo](#)

devant la commission des affaires économiques du Sénat

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la
communication

01 55 04 02 14

[Contacter par mail](#)